

Un million de travailleurs pauvres en France

4 septembre 2018



Un million de personnes exercent un emploi mais disposent d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, fixé à la moitié du revenu médian (846 euros par mois pour une personne seule en 2015). Si on fixe le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian (1 015 euros en 2015), on en compte deux millions.

La pauvreté des travailleurs évolue peu en France. Elle a légèrement diminué au début des années 2000, puis est remontée pour atteindre 1,1 million de personnes en 2011 au seuil à 50 % du niveau de vie médian. Après une nouvelle baisse au début des années 2010, elle a recommencé à augmenter dans les années récentes. De la même façon, le taux de travailleurs pauvres a oscillé entre 4 et 4,6 % entre 1998 et 2015.

Actifs occupés. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. Le niveau de vie tient compte des prestations sociales, des impôts et des revenus des conjoints.
Source : Insee - © Observatoire des inégalités

Comment est-il possible qu'en France un million de personnes travaillent mais demeurent pauvres ? Il existe pourtant un salaire minimum (Smic) situé à 1 150 euros net par mois et qui peut éventuellement être complété par des allocations. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Une partie non négligeable des travailleurs sont employés en temps partiel ou par intermittence (CDD, intérim, etc.) et sont loin d'atteindre le Smic sur l'ensemble de l'année. 57 % des salariés au Smic travaillent à temps partiel et 15 % sont en contrat à durée déterminée ou en intérim [1]. Environ 5 % des salariés sont rémunérés à un salaire inférieur au Smic : les mineurs, apprentis, animateurs de centres de vacances, assistantes maternelles, etc. Enfin, une partie des indépendants ont des revenus mensuels moyens très faibles, largement inférieurs au Smic.

À la faiblesse du revenu du travail peut s'ajouter un facteur démographique, car pour mesurer les niveaux de vie, on tient compte des revenus de l'ensemble du ménage (voir encadré). Un(e) salarié(e) qui doit faire vivre une famille avec un seul Smic se situe largement en dessous du seuil de pauvreté.

La pauvreté des travailleurs s'avère peu sensible à l'extension de la pauvreté qui marque la dernière décennie. Celle-ci touche principalement les autres catégories de population : les jeunes, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail, les chômeurs ou inactifs et leurs enfants, et, dans une moindre mesure, les retraités. La précarisation d'une partie du marché du travail et la hausse du temps partiel subi sont en effet des phénomènes déjà anciens qui remontent à la période antérieure (années 1980 et 1990). Ils se sont inscrits dans la durée en évoluant ces dernières années à un rythme plus lent [2], ou en dents de scie [3]. Toute la question est de savoir quel sera l'impact des mesures de flexibilisation du droit du travail prises depuis 2015. Vont-elles dynamiser l'emploi et permettre à des chômeurs de remettre le pied à l'étrier ou, ce qui est plus à craindre, précariser encore plus ceux qui sont les plus précaires ?

Pauvreté au seuil à 50 % du niveau de vie médian. Série recalculée pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. Lecture : en 2015, 4,2 % des personnes qui ont un emploi (salariés et indépendants) vivent sous le seuil de pauvreté, fixé à 50 % du niveau de vie médian. Source : Insee - © Observatoire des inégalités

Qu'est-ce qu'un travailleur pauvre ?

Un travailleur pauvre est une personne qui travaille mais dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Si elle vit seule, on compare son revenu après impôts et prestations sociales au seuil de pauvreté. Si elle vit dans un ménage de plusieurs personnes, on rapporte les revenus d'ensemble du ménage au nombre de personnes. Ce n'est pas la rémunération que le travailleur tire *individuellement* de son travail qui est prise en compte, mais le niveau de vie de sa famille. Une personne qui travaille pour un salaire très faible (un Smic en temps partiel par exemple) ne sera pas considérée comme « travailleur pauvre » si son conjoint dispose d'un revenu qui permet au couple de sortir de la pauvreté. À l'inverse, une personne à plein temps au Smic pourra être comptée comme travailleur pauvre, si son salaire est la seule ressource pour sa famille.

La définition des « travailleurs » diffère selon l'organisme statistique. Dans les données sur les revenus de l'Insee, on considère comme « en emploi » une personne qui travaille au moment de l'enquête. De son côté, l'organisme européen Eurostat comptabilise les personnes qui ont passé au moins la moitié de l'année en emploi.

[1] Voir notre article « [Smic : portrait d'une France populaire](#) ».

[2] Voir notre article « [L'évolution de la précarité de l'emploi selon l'âge](#) ».

[3] Voir notre article « [Un tiers des personnes en temps partiel souhaiteraient travailler plus](#) ».

[1]

Évolution du nombre de travailleurs pauvres
Pauvreté aux seuils à 50 % et 60 % du revenu médian
Unité : milliers

	Seuil à 50 %	Seuil à 60 %
1998	1 049	1 982
1999	1 066	2 043
2000	1 085	2 047
2001	1 020	2 032
2002	980	2 002
2003	979	1 860
2004	1 013	1 889
2005	1 064	1 931
2006	1 046	1 967
2007	1 080	2 100
2008	1 094	1 993
2009	1 092	1 999
2010	1 072	2 022
2011	1 154	2 160
2012	1 143	2 037
2013	1 024	1 935
2014	1 051	2 009
2015	1 083	2 006

Actifs occupés. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. Le niveau de vie tient compte des prestations sociales, des impôts et des revenus des conjoints.

Source : Insee - © Observatoire des inégalités

Personnes vivant dans un ménage de travailleurs pauvres

Unité : milliers

	Seuil à 50 %	Seuil à 60 %
1998	1 874	3 879
1999	1 899	3 965
2000	1 964	4 041
2001	1 793	3 981
2002	1 644	3 682
2003	1 702	3 527
2004	1 742	3 558
2005	1 821	3 619
2006	1 743	3 596
2007	1 818	3 838
2008	1 878	3 728
2009	1 848	3 679
2010	1 864	3 817
2011	1 973	4 003
2012	2 006	3 864

Rupture de série en 2010, 2011 et 2012. Chef de ménage, enfants et conjoints, vivant dans un ménage dont le chef de ménage exerce un emploi. Prestations sociales, impôts et revenus des conjoints compris.

Source : Insee - © Observatoire des inégalités

Actifs occupés. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012. Le niveau de vie tient compte des prestations sociales, des impôts et des revenus des conjoints.

Source : Insee - © Observatoire des inégalités

Lorsque le niveau de vie par personne est inférieur au seuil de pauvreté, les personnes en emploi au sein de ce ménage sont considérées comme travailleurs pauvres.

Rupture de série en 2010, 2011 et 2012. Chef de ménage, enfants et conjoints, vivant dans un ménage dont le chef de ménage exerce un emploi. Prestations sociales, impôts et revenus des conjoints compris.
Source : Insee - © Observatoire des inégalités

Comment mesurer le nombre de travailleurs pauvres ?

Il existe deux façons de mesurer le nombre de travailleurs pauvres. Soit on prend en compte l'ensemble des revenus du ménage et des prestations sociales. Il s'agit de travailleurs dont le *niveau de vie* est inférieur au seuil de pauvreté. C'est le cas, par exemple, d'une famille de cinq personnes où une seule dispose d'un emploi payé au Smic à temps plein. Soit on prend en compte uniquement les revenus individuels d'activité (salaires ou revenus des travailleurs indépendants). C'est le cas par exemple d'une personne employée au Smic à mi-temps qui n'est pas prise en compte dans la première définition si elle vit avec une personne dont les revenus permettent de dépasser le seuil de pauvreté pour l'ensemble du ménage.

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Un-million-de-travailleurs-pauvres-en-France>